

Conditions générales de vente :

1. Identification du vendeur :

C.N. Trading Scrl

Linen Corner

Avenue de l'Armée 37-39

1040 Bruxelles

Tva BE0429 520 750

Tél/fax 02/734.37.60

Email info@linencorner.be

www.linencorner.be

2. Généralités :

Les présentes conditions sont d'application pour toute vente entre Linen Corner et l'acheteur; en signant le bon de commande, le cocontractant reconnaît expressément en avoir pris connaissance.

Elles s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions y compris celles émanant des bons de commande de l'acheteur.

Linen Corner se réserve le droit de modifier ces conditions à tout moment.

Tout litige sera soumis à la législation belge.

Les tribunaux de Bruxelles seront seuls compétents.

3. Commandes :

Les commandes et les modifications de commandes éventuelles doivent être faites par écrit par l'acheteur et acceptées également par écrit par le vendeur.

4. Conclusion de la vente :

La vente sera considérée comme conclue lors du paiement pour solde de tout compte.

En cas de vente avec livraison différée par dérogation à l'article 1583, les biens vendus resteront la propriété exclusive de Linen Corner et ce, jusqu'à paiement effectif et intégral de nos factures.

Nonobstant cette réserve de propriété, tous les risques de perte et de dégâts relatifs aux biens concernés sont transférés au client dès la prise en possession.

5. Prix :

Nos prix affichés incluent la tva qui est de 21%.

Nos prix s'entendent «départ magasin», emballage, port, taxes et autres frais sont donc en sus et la livraison franco est aux risques du client.

En cas de livraison chez le client, des frais de livraison seront comptés en fonction du lieu de destination, de l'encombrement des produits et de leur poids. Nous ne nous chargeons pas de livrer la marchandise aux étages, ni du déballage de la marchandise.

L'usage éventuel d'un élévateur n'est pas compris. L'acheteur est tenu de prévoir cet élévateur si l'ascenseur ou l'escalier ne sont pas utilisables.

6. Paiement :

- directement en espèces au magasin
- directement par terminal bancaire au magasin
- par virement classique sur notre compte BE98 3631 0939 2293 en cas de livraison différée.
Dans ce cas, un acompte de 50% sera demandé à la confirmation de commande.

A défaut de paiement du solde avant la livraison ou au plus tard le jour de la livraison, la marchandise sera conservée et les prestations antérieures et ultérieures liées à cette commande seront facturées au client.

D'autre part, en cas de retard de paiement, Linen Corner se réserve la faculté de suspendre ou d'annuler les commandes en cours.

Le défaut de paiement, à l'échéance, entraînera de plein droit, et sous mise en demeure, l'exigibilité d'une indemnité égale aux sommes dues et à un intérêt au taux annuel de 12% depuis leurs échéances, sans préjudices des frais de justice éventuels.

7. Livraison :

La livraison et/ou le placement de la marchandise n'est pas compris dans l'offre générale sauf si le client en fait la demande expresse.

Pour éviter tout problème, le chauffeur pourra demander à vérifier l'identité de la personne qui réceptionne la marchandise. Il sera également demandé à cette personne de signer «pour réception» le document de livraison.

En cas d'absence d'une personne habilitée à réceptionner la marchandise ou en cas de refus non fondé de celle-ci lors du passage du transporteur, les frais de ce transport seront comptés aux clients.

8. Délai de livraison :

Si l'article est de stock, le client pourra, au choix, l'enlever immédiatement ou, le faire livrer moyennant frais de transport à sa charge.

Si l'article n'est pas de stock en magasin mais bien chez le fournisseur, le délai prévu est d'une quinzaine de jours. Si l'article n'est pas non plus de stock chez le fournisseur, des délais plus importants sont à prévoir mais seront alors communiqués au client.

De manière générale, les délais de livraison constituent notre meilleure estimation et sont donnés à titre indicatif. Le non-respect d'un délai n'autorise pas le client à résilier le contrat et/ou à réclamer des dommages et intérêts.

9. Refus de marchandise :

Il appartient au client de vérifier l'état des colis à la livraison et d'émettre des réserves circonstanciées. Faute de ce faire, aucune réclamation ne sera recevable.

Toute réclamation devra être effectuée par écrit dans un délai de 8 jours à dater de la livraison.

Les couleurs, teintes et calibres des échantillons et des modèles exposés n'ont qu'une valeur indicative. De légères différences sont possibles et ne peuvent servir de prétexte à une annulation.

10. Garantie :

Les produits sont censés être agréés par l'acheteur huit jours calendrier au plus tard après la livraison, sauf réclamation précise et détaillée qu'il nous notifierait avant l'expiration de ce délai par lettre recommandée.

L'agrément couvrira tous les défauts apparents et défauts de conformité, c'est à dire tous ceux qu'il était possible à l'acheteur de déceler au moment de la livraison ou dans les huit jours calendrier qui ont suivi par un contrôle attentif et sérieux.

Nous garantissons les produits que nous vendons contre les défauts cachés pendant une période de 12 mois à compter de la livraison. Cette garantie est soumise aux conditions qui suivent :

La garantie ne peut être mise en oeuvre que si les conditions suivantes sont réunies :

- le défaut rend, dans une mesure importante, le produit impropre à l'usage auquel il est habituellement destiné ou à un usage spécial expressément mentionné dans les conditions particulières de la vente;
- le produit a été monté et placé de manière appropriée;
- le produit est utilisé dans des conditions normales;

Pour pouvoir invoquer le bénéfice de la garantie, l'acheteur devra nous notifier toute réclamation relative à des défauts cachés par lettre recommandée dans un délai maximum d'un mois après qu'il ait constaté ou aurait dû normalement constater les défauts.

Notre garantie est limitée, à notre choix, à la réparation gratuite ou au remplacement des marchandises défectueuses. En aucun cas celles-ci ne sont remboursées. L'acheteur devra renvoyer à ses frais et à ses risques le produit défectueux dans nos établissements afin qu'il soit procédé à sa réparation ou à son remplacement. Nous supporterons les frais de renvoi dans notre établissement et les frais de retour chez l'acheteur si le produit auquel la garantie s'applique se révèle être effectivement défectueux.

L'acheteur agissant à des fins non professionnelles bénéficie des droits légaux au titre de la Loi du 1er septembre 2004 relative à la protection des consommateurs en cas de vente de biens de consommation. La présente garantie commerciale s'applique sans préjudice de ces droits.

Conformément à l'article 1649quater §2 du Code Civil, le consommateur est tenu d'informer le vendeur de l'existence d'un défaut de conformité dans un délai de deux mois à compter du jour où le consommateur a constaté le défaut.

11. Travaux de garnissage et de confection :

Si le client communique des mesures, il le fera toujours par écrit, soit par fax ou par mail, soit directement au magasin avec un paraphe de son chef. Linen Corner décline toute responsabilité pour les mesures non communiquées par écrit.

Avant toute confirmation de commande, il sera demandé au client de bien vérifier les références des marchandises choisies (coloris des tissus, des papiers peints etc...).

Le client reconnaît avoir pris connaissance de ces conditions et reconnaît qu'elles s'appliquent à sa commande.

